



## Renegociation d'un pret immobilier

Par **loren**, le **13/07/2013** à **20:42**

bonjour, je suis en cour de renegociation d'un pret. il me reste 10 années avant de le cloturer. on me propose un t° à 3.30 avec la meme durée soit jusqu'en 2023. je ne vois pas un changement important et aimerai savoir si cela jouera sur mes mensualités je paie actuellement 730E/mois paierai je moins pendant ces 10 derniers années!! . l'avenant est détaillé mais pas tres explicite a ce sujet. merci pour votre reponse que vous allez apporter a ma question.

cordialement loren

Par **Laure3**, le **14/07/2013** à **17:08**

Bonjour,

Lors du remboursement d'un prêt, les intérêts sont d'abord remboursés et ensuite le principal. Il faut regarder votre contrat initial où en principe, tout est détaillé.

Donc s'il ne vous reste peu d'intérêts à rembourser, vos mensualités risquent de n'être que faiblement baissées, voire rester au même montant. Sel votre contrat initial pourra vous guider.

Cdt

Par **loren**, le **14/07/2013** à **20:35**

bonjour et merci pour votre promptitude. l'echeance est la meme il n'y a que les interets et donc le capital restant du qui baisse un petit peu. de plus je dois payer 684 pour le fait qu'il ait étudié ma demande... enfin .. merci bonne continuation

Par **Laure3**, le **15/07/2013** à **16:55**

Bonjour loren,

684€ ? Je trouve la somme très élevée ... Il faudrait négocier, certains organismes de crédits demandent entre 80 et 100€ de frais de renégociation.

Bonne chance à vous.

Cdt